



ECOLE SAINT-JOSEPH de BELLEVUE 2024-2025

ELEVE :

Prénom :

Nom :

Classe 24-25 :

Né(e) le :

FORFAITS * Jours fixes choisis pour l'année										
Mettre une croix pour les jours choisis dans les cases blanches vides.										
	Cantine	Echecs CP 13h-13h30	Echecs CE1 13h-13h30	Echecs CE2 12h30-13h	Echecs CM 12h30-13h	Etude 17h-18h	Multisports CP-CE1 17h-18h	Multisports CE2 17h-18h	Multisports CM1-CM2 17h-18h	Garderie 18h-18h30
Lundi										
Mardi										
Jeudi										
Vendredi										
Nb de jours :										

Etude : Prévoir un goûter. Tout enfant encore présent après 18h, ira à la garderie qui sera facturée.

Echecs et multisports: dans l'ordre de réception des inscriptions et la limite des places disponibles, 1^{er} cours à partir du 5 septembre. **Engagement pour l'année, aucun remboursement possible.**

Un comportement inapproprié de l'enfant après 16h45 peut entraîner son renvoi du temps périscolaire .

* **Les forfaits** cantine, étude et garderie sont des engagements à l'année, sauf circonstances exceptionnelles.

Aucun remboursement ne sera effectué sur les forfaits cantine, étude et garderie en deçà de 15 jours d'absence consécutifs et sur présentation d'un certificat médical.

ENGAGEMENT de REGLEMENT des FRAIS ANNUELS

Responsable payeur : Nom :-----

Prénom :-----

Je m'engage à régler la facture que je recevrai fin septembre 2024, correspondant aux frais de mon enfant pour l'année scolaire 2024-2025 :

Par neuf prélèvements mensuels le 5 de chaque mois à partir d'octobre : une autorisation (mandat SEPA) est à compléter pour la rentrée accompagnée d'un IBAN **uniquement** pour les nouvelles familles ou si vous avez eu un changement de coordonnées bancaires.

Ou

Par trois règlements par chèques(remis en une seule fois en octobre) débités en octobre, janvier et avril (merci de privilégier le prélèvement).

AUTORISATION PERMANENTE SORTIES SCOLAIRES 2024-2025

Nous soussignons, Madame et/ou Monsieur

Autorisons notre enfant à participer aux sorties organisées dans le cadre scolaire pour l'année.

AUTORISATION de SORTIE 2024-2025

Nous, soussignés, Madame et/ou Monsieur
Parents de
Scolarisé (e) à l'école Saint-Joseph de Bellevue à Meudon, l'autorisons

à quitter l'école accompagné(e) par : (indiquez le noms des personnes autorisées autre que les parents à récupérer vos enfants, **les frères et sœurs autorisés doivent être au minimum en CM1.**)

Nom et prénom	Téléphone

à quitter l'école seul(e) muni d'un badge aux heures de sorties pour les enfants à **partir du CM1**
À remplir très précisément en mettant des croix (jour et horaire)

	lundi	mardi	jeudi	vendredi
12h15				
16h45				
18h				
18h30				

Si votre enfant sort seul, merci de nous transmettre **une photo**, son badge lui sera remis la semaine de la rentrée. Tout renouvellement de badge sera facturé 2€.

POUR VOUS JOINDRE EN CAS D'URGENCE (renseignements réservés à l'usage du secrétariat)

A compléter en majuscules de façon très lisible :

Mail mère:.....
Mobile mère :
Tel bureau mère :.....

Mail père :.....
Mobile père :.....
Tel bureau père :.....

ANNUAIRE DE L'APEL

Afin de faciliter la communication entre les familles, L'APEL prévoit d'éditer un **annuaire papier** à l'automne 2024. A cette fin, j'autorise l'école à transmettre à l'APEL les coordonnées ci-dessus :

Mail mère oui non

Mail père oui non

Mobile mère oui non

Mobile père oui non

Si non, je souhaite transmettre les coordonnées suivantes :.....

Je ne souhaite pas que mes coordonnées soient publiées dans l'annuaire.

Merci de remplir très rigoureusement cette fiche recto verso, de la signer ci-dessous, d'en garder une copie et de la retourner à l'école au plus tard le 24 août 2024.

Date et signature valant accord pour l'ensemble de la fiche recto verso :